



# Vous êtes une personne aveugle ou malvoyante ?

Découvrez des solutions  
pensées pour vos besoins particuliers.



La Macif,  
c'est **vous.**

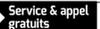
# Les solutions Macif pour plus de protection.

Au sein de son réseau d'agences, avec ses conseillers, la Macif veille à l'accueil de tous et à la protection de chacun. Pour ses clients en situation de handicap, elle favorise l'accès à l'information et s'adapte en proposant des modes de communication spécifiques. Dans ses offres et services, elle s'engage à prendre en compte les besoins spécifiques de chacun. À vos côtés, la Macif oeuvre pour un monde plus humain, plus équitable et plus responsable.

## Comment gérer mes contrats en toute autonomie ?

Vous pouvez accéder gratuitement à vos documents (courriers de gestion, avis d'échéance, conditions générales, magazines...) **au format que vous choisirez : en braille, caractères agrandis, audio (CD) ou numérique** (en créant votre espace personnel sur le site [handicapzero.org](http://handicapzero.org))

### → Pour en bénéficier :

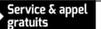
- Renseignez le **formulaire**, depuis la page d'accueil de [Macif.fr](http://Macif.fr), rubrique « Urgence et contact »
- Contactez un conseiller au numéro Cristal **09 69 39 49 49** (appel non surtaxé) ou en agence
- Appelez HandiCaPZéro au **0 800 39 39 51** 

## Comment nous contacter ?

### → Par téléphone

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au numéro Cristal **09 69 39 49 49** (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 17h00).

**En cas d'urgence** (une fuite d'eau, une perte de clés ou un problème avec votre chien guide), vous pouvez contacter Macif Assistance :

- depuis la France au **0 800 774 774** 
- depuis l'étranger au +33 549 774 774 (coût selon opérateur)



**POUR ALLER PLUS LOIN**

[www.macif.fr/handicap](http://www.macif.fr/handicap) et [www.aveclesaidants.fr](http://www.aveclesaidants.fr)

## → Nous rendre visite

Vous pouvez nous rendre visite dans nos agences qui sont généralement équipées d'un chemin podotactile et de balises sonores.

Pour retrouver les informations d'accessibilité de nos agences, rendez-vous sur le site de notre partenaire : [handicapzero.org](http://handicapzero.org) > rubrique assurance > MACIF > trouvez un point d'accueil.

## → Carte sociétaire

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur votre **carte sociétaire** adaptée **en braille ou caractères agrandis**.

# Les (+) Macif

La Macif propose des produits et services adaptés à vos besoins :

## → Pour vos aides visuelles

Vous pouvez bénéficier d'un complément de remboursement de certains de vos équipements souvent onéreux grâce au forfait « basse vision »<sup>(1)</sup> proposé dans nos contrats Macif Mutuelle Santé et Garantie Santé. Selon la formule de garantie souscrite, vous bénéficiez d'une prise en charge jusqu'à **250 €** par an qui couvre l'ensemble des **aides visuelles**<sup>(1)</sup> en complément du remboursement du régime obligatoire et/ou des aides publiques éventuelles.

## → Pour votre chien guide

### ■ La santé de votre chien guide

Si vous êtes accompagné par un chien guide, vous pouvez bénéficier d'une **assurance santé** (maladie ou accident) pour votre chien grâce au contrat Chiens Guides : prise en charge des frais de soins vétérinaires et/ou chirurgicaux à concurrence de **80% des dépenses** engagées par sinistre, dans la limite d'un plafond de 2000€ par année.

### ■ L'assistance de votre chien guide

Avec le contrat Chien Guide, **si vous êtes hospitalisé**, votre chien pourra être transféré vers une pension animalière (30 jours maximum). **Si votre chien est souffrant** ou a un accident, vous pouvez bénéficier d'un rapatriement à votre domicile. Avec une option à 12€ par an, ces services sont disponibles au-delà de 50km de votre domicile et ce, quel que soit l'âge de votre chien.



# Nous contacter :



Plus de 450 points  
d'accueil à votre service



Sur Internet  
Rendez-vous sur [macif.fr](http://macif.fr)



Par téléphone

 **N°Cristal 09 69 39 49 06**

APPEL NON SURTAXE



Les personnes aveugles ou malvoyantes bénéficient de leur courrier en caractères agrandis, braille et audio, sur [macif.fr](http://macif.fr) / rubrique «**urgence et contact**» ou auprès de **HandiCaPZéro** au **0 800 39 39 51** Service & appel gratuits

Les personnes sourdes et malentendantes ont un service adapté en LSF, LPC ou Tchat sur [macif.fr](http://macif.fr) / rubrique «**urgence et contact**».

Crédits photos : Mark Hunt / Design Pics / GraphicObsession, Arman Zhenikeyev / Fancy / GraphicObsession.

## Les garanties sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

(1) Le détail des garanties « basse vision » est présenté ci-dessous selon le type de contrat souscrit :

**Contrat Macif Mutuelle Santé** : forfait basse vision à 100 % BRSS + 250 €/an, compris pour les niveaux d'équipement 1, 2, 3 et Excellence, pour les aides visuelles pour les personnes dont l'acuité visuelle avec correction est inférieure à 4/10°. Forfait par année civile. La prise en charge s'effectue en complément du Régime obligatoire et/ou des aides publiques éventuelles.

**Contrat Garantie Santé** (ce contrat n'est plus commercialisé mais reste en vigueur pour les sociétaires déjà détenteurs) : forfait basse vision à 100 % BRSS + 250 €/an quelle que soit la formule souscrite, pour les aides visuelles pour les personnes dont l'acuité visuelle avec correction est inférieure à 4/10°. Forfait par année civile. La prise en charge s'effectue en complément du Régime obligatoire et/ou des aides publiques éventuelles.

**Contrat Pleine Santé** (ce contrat n'est plus commercialisé mais reste en vigueur pour les sociétaires déjà détenteurs) : remboursement de la canne blanche, canne télescopique et loupe à 100 % de la base de remboursement de la sécurité sociale en formule Ticket modérateur, et canne blanche à 100 % BRSS + 30 €/an, canne télescopique à 100 % BRSS + 150 €/an, loupe à 100 % de la base de remboursement de la sécurité sociale + 250 €/an en formules Essentielle, Confort et Etendue. Régime obligatoire (RO) Régime d'assurance maladie français, communément dénommé « Sécurité sociale », qui intervient obligatoirement avant la mutuelle pour rembourser une part des frais de santé.



Les contrats **Pleine Santé Macif**, **Garantie Santé** et **Macif Mutuelle Santé** sont assurés par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Étienne Pernet - 75015 PARIS 15.

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Egalis/DV/01-05/23-N-466

